INITIATIV' 57 RETRAITE
Active & Solidaire

Siège Social : LORCA Route de Metz 57580 REMILLY

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire d'INITIATIV' Retraite 57 du 4 avril 2024

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association INITIATIV' Retraite 57 s'est tenue le jeudi 4 avril 2024 à l'Espace Sports et Loisirs à REMILLY.

En son nom et au nom des membres du Conseil d'Administration, Daniel PONTISSO, Président d'INITIATIV' Retraite 57 accueille et souhaite la bienvenue à tous les adhérents présents et les remercie pour leur participation à cette rencontre annuelle.

Présentation de la tribune

- Daniel PONTISSO, Président,
- Jean-Louis BANNIER, Vice-Président,
- Roger JACOB, Trésorier.
- Michel MATHIOTTE, Vérificateur aux comptes.

Le Président salue et remercie tout particulièrement les invités qui honorent de leur présence l'Assemblée Générale :

- Monsieur Raymond CLEMENT, Président d'INITIATIV' Retraite d'Alsace,
- Monsieur Didier BOYET, membre du Bureau d'INITIATIV' Retraite 51/08 représentant Evelyne VERPILLIER Présidente et déléguée régionale de notre Fédération nationale,
- Monsieur Michel THOMAS représentant José THIRION, Président d'INITIATIV' Retraite 55,
- Monsieur Gilbert ECKER représentant Claude DESALME, Président de la Section des Anciens Exploitants Agricoles de la Moselle.

Il tient également à présenter les excuses des invités déjà retenus par d'autres engagements :

- Monsieur CAZELLES et Madame BEAUDOIN-POIRIER, respectivement Directeur Général et Directrice de la communication et des ressources humaines du Crédit Agricole de Lorraine,
- Messieurs Christian SONDAG et Philippe DESSERTENNE, Président et Directeur Général de la coopérative agricole LORCA.

Le Président exprime ses vœux de meilleure santé aux membres de l'Association retenus par la maladie
et fait également état d'un nombre important de décès survenus depuis la tenue de la dernière Assemblée Générale.
En leur mémoire, il invite l'Assemblée à observer quelques instants de recueillement.

Le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'article 13 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si elle réunie au moins 15% des membres actifs, en l'occurrence 146.
Comme la liste de présence fait apparaître que sur les 970 membres actifs, 197 d'entre eux sont présents ou représentés, le quorum est donc atteint et qu'ainsi l'Assemblée peut effectivement valablement délibérer.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à la convocation adressée par voie postale à l'ensemble des membres actifs le 4 mars 2024, le Président déclare ouverte la 34ème Assemblée Générale ordinaire de l'Association.

Il propose Claude HOUILLON comme secrétaire de séance, Fabienne SABBADINI et Marie-Françoise ZIMMERMANN en qualité de scrutatrices.

L'Assemblée Générale valide la proposition du Président.

Il donne ensuite connaissance de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale constitué comme suit :

1 - **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 avril 2023**
2 - **Rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'année 2023 et rapport moral du Président**
3 - **Rapport financier de l'année 2023**
4 - **Rapport des vérificateurs aux comptes**
5 - **Approbation des comptes de l'année 2023 et quitus au Conseil d'Administration**
6 - **Renouvellement du Conseil d'Administration : tiers sortant**
7 - **Fixation du montant de la cotisation pour 2025**
8 - **Rapport de la Commission environnement du retraité**
9 - **Parole aux participants**

Intervention de Franklin FRERES, Administrateur de l'Association, sur le thème «Internet et Sécurité».

1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 avril 2023

Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 4 avril 2023 a été été mis à la disposition des adhérents sur le site Internet de l'Association.
Par ailleurs, des exemplaires de ce compte rendu ont été mis à la disposition des adhérents présents.

Le Président sollicite l'Assemblée en vue de l'approbation de ce document.

L'Assemblée qui accepte de s'exprimer à main levée approuve à l'unanimité le contenu de ce document.

2) Rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'année 2023 et rapport moral du Président

2.1. Activités des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2023 soit les 24 février, 24 mai, 27 juin et 19 décembre.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration était représenté dans les manifestations suivantes :

- Assemblée Générale de la MSA Lorraine à Pont à Mousson,
- Assemblée Générale de la FRANE à Chaumont,
- Assemblée Générale d'INITIATIV' Retraite 54-88 à Nancy,
- Assemblée Générale d'INITIATIV' Retraite 55 à Verdun,
- Assemblée Générale d'INITIATIV' Retraite 51-08 à Reims,
- Assemblée Générale de la Section des Anciens Exploitants de la Moselle à Vallerange,
- Assemblée Générale de l'AROPA Alsace à Ste Croix en Plaine,

- Réunion régionale d'INITIATIV' Retraite à Metz,
- Assemblée Générale de l'ASEPT Lorraine à Vandoeuvre les Nancy.

Le Président tient également à rappeler l'intervention régulière de Franklin FRERES, webmaster de l'Association, qui gère le site INTERNET en y intégrant photos, articles et comptes rendus divers et invite les adhérents à le consulter sans retenue.

2.2. Activités de l'Association en 2023

Informations à destination des adhérents

Dans ce domaine, le Président ne manque pas de rappeler la diffusion trimestrielle à tous les adhérents de la revue **"LE CHENE VERT"** dont le contenu reste toujours particulièrement apprécié.
En complément des informations en provenance la Fédération Nationale, un bulletin d'information a été adressé, courant janvier 2023, à l'ensemble des adhérents.
Il profite de rappeler, une fois de plus, que les colonnes du bulletin sont ouvertes à tous les adhérents au titre d'articles à caractères généraux intéressant l'ensemble des retraités.
En outre et pour coller au plus près à l'actualité, des newsletters sont régulièrement adressées aux adhérents qui disposent d'une adresse mail.
A ce titre, le Président tient à signaler que si les 2/3 des adhérents disposent d'une adresse mail, l'information qui leur est adressée par cette voie n'est consultée que par 10% d'entre eux.

Voyages et sorties des amicalistes

Le Président apporte également quelques informations sur le déroulement du voyage organisé à destination de BRUGES et de BRUXELLES les 4 et 5 juin 2023.
Les 42 voyageurs qui participaient à cette sortie se sont déclarés particulièrement satisfaits du contenu du programme et de l'organisation mise en place à cette occasion.
Par ailleurs, l'ensemble des adhérents a été convié à participer à une sortie spectacle avec déjeuner le 16 novembre 2023 au Cabaret ROYAL PALACE à KIRRWILLER. Ce sont 163 adhérents qui ont répondu favorablement à cette invitation et ont ainsi profité d'une journée de détente particulièrement appréciée.
Il profite de l'opportunité pour rappeler l'organisation en cours d'un voyage de 3 jours à destination du JURA les 4 et 5 juin 2024 et invite les personnes intéressées à s'inscrire rapidement compte tenu du nombre limité de places encore disponibles.

2.3. Rapport moral du Président

Chers amis retraités,

L'année 2023 s'est terminée comme celle de 2022 sans susciter l'enthousiasme.
Les événements récents et tragiques de l'actualité ont de quoi nous inquiéter. La poursuite des conflits armés, dont nous avons du mal à percevoir les enjeux, et les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes sont de nature à impacter et fragiliser notre économie. Ces vicissitudes géopolitiques, la hausse des taux d'intérêts et l'inflation ont mis à mal le pouvoir d'achat des français. Les appels de plus en plus fréquents des associations caritatives pour faire face à l'urgence alimentaire témoignent d'une situation préoccupante. La disparition du bouclier tarifaire à partir de février n'est pas de nature à nous rassurer.

Pour les retraités, la réforme entrée en vigueur le 1er septembre 2023 a permis d'améliorer le niveau des petites retraites et d'ouvrir des droits nouveaux pour les seniors qui ont souhaité reprendre un emploi. Les augmentations de pension de retraite et la Loi de Finances 2024 qui prévoit une revalorisation du barème des tranches d'imposition de 4,8% sont des mesures qui résultent du taux d'inflation élevé que l'on connaît, conséquences des événements précédemment évoqués. Le pouvoir d'achat des retraités est globalement protégé mais nous devons travailler pour l'améliorer.
Avec notre Fédération nationale nous soutenons la suppression du 1% de la cotisation maladie, indue selon nous, ainsi que la création d'un crédit d'impôt sur les cotisations des mutuelles santé des retraités.
Pour continuer à faire vivre notre Association, nous continuons à nous appuyer sur nos partenariats.

Avec MUTUALIA, les décisions qui ont été prises ces dernières années ont porté leurs fruits. Nos résultats techniques - prestations/cotisations – sont devenus tout à fait corrects. Malgré cela, nous

avons subi pour 2024 une forte augmentation des cotisations. MUTUALIA a appliqué sur tous ses contrats un taux pivot de 12%. En dépit de cette augmentation, nos tarifs restent tout à fait compétitifs face à la concurrence. Je vous rappelle que MUTUALIA est une des seules mutuelles à faire des contrats groupe à des retraités alors que d'autres assureurs proposent des contrats individuels ce qui leur permet de disposer d'une bonne variable d'ajustement.

Avec GROUPAMA, la convention a été dénoncée avec effet du 1er janvier 2023. Nous n'avons pas trouvé d'accord pour parvenir à la conclusion d'une nouvelle convention.

Notre Fédération Nationale continue à défendre nos intérêts sur les dossiers en cours.
Avec nos dirigeants politiques nous avons toujours les mêmes attentes. Nos demandes ne tendent pas à obtenir un traitement de faveur mais simplement à être traité de façon équitable. Nous suggérions que la hausse de la CSG soit compensée par la suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% prélevée uniquement sur les retraites complémentaires des salariés du privé et la déductibilité fiscale des cotisations complémentaires santé, à l'instar des mesures prises en faveur des salariés. C'est toujours le statu quo.

Avec nos instances nationales, nous continuerons de la demander car elle est logique et équitable.
Ce serait une erreur de penser que nous allons nous résigner au mauvais sort qui nous est réservé. Nous ne cesserons pas de revenir à l'assaut pour obtenir les mesures qui nous semblent justes.
Notre pouvoir d'achat a été une fois de plus amputé et, cela est souvent oublié, les retraités ne disposent d'aucun moyen de revenir à meilleure fortune, «l'amputation est définitive». Nous sommes conscients des efforts et sacrifices nécessaires pour le bien de notre pays. Les retraités, comme les autres catégories, contribueront à la réalisation de cette ambition mais ne veulent pas constituer des variables d'ajustement.

Pour nous aider, nous pouvons nous appuyer et compter sur INITIATIV' Retraite Nationale mais en contrepartie celle-ci doit pouvoir compter sur nous, les Associations de base. C'est pour cette raison que nous devons encore développer INITIATIV' Retraite 57.
Pour ce faire, nous nous devons de faire connaître au plus grand nombre notre Association. Aujourd'hui, le meilleur moyen d'y arriver est de disposer d'un réseau. En sciences humaines et sociales, l'expression réseau social désigne un agencement de liens entre des individus constituant un groupement qui a un sens : la famille, les collègues, un groupe d'amis, une communauté, etc.
Comme je vous l'ai dit l'an dernier, je souhaite donc que nous engagions cette démarche qui pourrait être celle d'ouvrir un compte Facebook …. les amis de mes amis sont mes amis !

Je vous informe que notre Association a compté plus de 1000 membres lors de précédentes A.G. et qu'aujourd'hui nous sommes 970 se décomposant comme suit :

- Coopération	*378*
- Crédit Agricole	*247*
- MSA + CAAAM	*77*
- GROUPAMA	*27*
- Chambre d'Agriculture	*41*
- Autres OPA et divers	*200*

Je tiens à vous rappeler qu'en 2000, notre Association ne comptait que 188 adhérents.

J'arrive au terme de ce rapport au cours duquel je me suis efforcé de mettre l'accent sur les sujets importants de notre activité. Ce que nous faisons tous collectivement est le fruit d'un engagement désintéressé où seule la préoccupation d'apporter un service, une réponse voire une écoute nous motive.
Dans ce monde devenu complexe, tumultueux et parfois versatile, gardons présent à l'esprit ce qui est essentiel et continuons notre route au service de nos adhérents.

Merci pour votre écoute.

3) Rapport financier de l'année 2023

Roger JACOB, Trésorier de l'Association présente successivement :

- le bilan arrêté au 31 décembre 2023
- le compte de résultat de l'exercice 2023

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de recettes de 470,12€.

En l'absence de demandes de précisions sur les éléments comptables communiqués, le Président remercie Roger JACOB pour le sérieux de son travail ainsi que pour la présentation claire et détaillée des documents produits.

4) Rapport des vérificateurs aux comptes

Dans son rapport, Michel MATHIOTTE, vérificateur aux comptes, informe l'Assemblée des contrôles effectués avec son collègue Denis PIDOLLE et atteste de la sincérité et de la régularité des comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils viennent d'être présentés par le Trésorier.

Le Président remercie ses collègues pour le sérieux qu'ils ont apporté dans l'exécution de leur mission.

5) Approbation des comptes de l'année 2023 et quitus au Conseil d'Administration

Sur proposition du Président et conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, l'Assemblée accepte de s'exprimer sur ce point par un vote à main levée.

C'est à l'unanimité que l'Assemblée :

- approuve les comptes annuels et le bilan financier de l'exercice 2023,

- donne quitus entier et sans réserves au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6) Renouvellement du Conseil d'Administration : tiers sortant

Conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts de l'Association, le Président rappelle qu'il convient de procéder annuellement au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration.
Sont renouvelables en 2023 : Franklin FRERES, Claude HOUILLON, Daniel PONTISSO, Christine QUETEL et Jean-Marc STADLER.
Avant de soumettre à l'Assemblée la résolution propre à ce point de l'ordre du jour, le Président précise que 4 des 5 administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat et que par ailleurs, il convient de ratifier la cooptation de Jean MENTRE décidée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 février 2024.
Il précise en outre qu'il n'a pas été saisi de candidature pour occuper un poste au sein du Conseil d'Administration de l'Association.

En conséquence, le Président propose à l'Assemblée le renouvellement du mandat de 4 administrateurs sortants et de ratifier la cooptation de Jean MENTRE en qualité d'administrateur d'INITIATIV' Retraite 57 pour les 3 années à venir.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la proposition du Président.
En conséquence, Franklin FRERES, Claude HOUILLON, Daniel PONTISSO, Jean-Marc STADLER et Jean MENTRE siégeront au sein du Conseil d'Administration d'INITIATIV' Retraite 57 pour une période de 3 ans.

7) Fixation du montant de la cotisation pour 2025

L'incidence de l'évolution de 1 euro de l'abonnement à la revue le «Chêne Vert» à effet du 1er janvier 2025 cumulée à l'incidence négative pour l'Association de la rupture conventionnelle avec GROUPAMA impose une augmentation du montant de la cotisation annuelle des adhérents à compter de cette dernière date.

Le Président soumet donc à l'Assemblée la proposition de porter de 24 à 26€ le montant de cette cotisation à effet du 1er janvier 2025.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la proposition du Président.

8) Rapport de la Commission environnement du retraité

Jean-Louis BANNIER, Vice-Président de l'Association, développe les principaux points d'actualité relevés en 2023 susceptibles de concerner la plupart des adhérents de l'Association.
Son intervention porte sur les sujets suivants :

- ***évolution des retraites***
- ***retenues au titre de la CSG***
- ***impôts sur les revenus de 2023***
- ***produits financiers bancaires***
- ***retraite des anciens combattants***

Un document détaillé portant sur ces différentes rubriques est produit en annexe au présent procès-verbal.

Le Président remercie Jean-Louis BANNIER pour son intervention.

9) Parole aux participants

Aucune demande de parole n'est sollicitée de la part des adhérents présents.

Le Président remercie à nouveau les adhérents présents pour leur participation qui témoigne de leur attachement à la vie de l'Association.

Il remercie également toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à la bonne marche de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos les travaux de l'Assemblée Générale ordinaire de l'année 2023.

Intervention de Franklin FRERES, Administrateur de l'Association, sur le thème «Internet et Sécurité»

Pour clore les travaux de l'Assemblée Générale, les membres du Conseil d'Administration ont opté pour une présentation suivi d'échanges sur le thème **«Internet et Sécurité»**.
Franklin FRERES, administrateur de l'Association, s'est chargé de cette présentation.
Après une brève introduction, le déroulé de la présentation a permis à chacun de se faire une idée plus précise et plus complète des risques liés à l'utilisation d'Internet.
L'objectif de cette présentation était bien sûr d'offrir un support de réflexion afin que chacun prenne du recul sur l'usage qu'il en est fait au quotidien et éventuellement améliorer sa sécurité.
Cette présentation a été particulièrement appréciée par les adhérents présents.L

Le Président remercie vivement son collègue pour sa prestation.

Il convie enfin tous les participants à partager le déjeuner qui sera servi sur place.

-0-0-0-0-0-0-0-